

ELECTIONS LEGISLATIVES

30 JUIN ET 7 JUILLET

Confrontés à l'obligation d'organiser un scrutin en moins de 3 semaines,
à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale, nous vous
informons de

l'indisponibilité de la salle du Réal et de la Gare

Bureau 2

&

Bureau 3



Centre socio culturel

Aucun changement pour le bureau 1 – Salle des mariages en Mairie